

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Islet, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 22 février prochain à compter de 19 h 30 en vidéoconférence via la plateforme Zoom. L'enregistrement de ladite séance sera également diffusé sur le web dans les jours suivants.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue à l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour – 22 février 2021
4. Adoption du 2^e projet de règlement modifiant le zonage
5. Demande d'aide financière au Fonds de développement touristique de la Chaudière-Appalaches
6. Période de questions / réponses
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ À L'ISLET, ce 15 février 2021.



Louis Breton
Directeur général / Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 15 février 2021.

En foi de quoi, je délivre ce certificat.



Louis Breton
Directeur général / Secrétaire-trésorier